

Rapport d'Activité

Année 2003



EPE
Lorraine

SOMMAIRE

PREAMBULE	1
CHAPITRE I - ACTIONS SUR FONDS PROPRES	
I - RESULTATS DES INTERVENTIONS FONCIERES	6
II - RESULTATS DES CESSIONS FONCIERES	10
III - GESTION PATRIMONIALE	13
CHAPITRE II -ACTIONS EN PRESTATIONS DE SERVICES	
I - OPERATIONS FONCIERES	16
II - OPERATIONS DE RECONVERSION	
Traitement des espaces dégradés	17
Désenclavement de friches	23
Conversion des sites militaires	28
Traitement des sites et sols pollués	30
Renouvellement et recyclage urbain	32
Requalification urbaine hors bassin minier sidérurgique et ferrifère nord lorrain	32
III - OPERATIONS D'AMENAGEMENT	
Parc International d'Activités des trois frontières	32
Parc d'activités de Nancy - Pompey	34
Parc logistique multimodal de Nancy - Remblaiement	35
IV - OPERATIONS DIVERSES	36
CHAPITRE III - OPERATIONS SOUS MANDATS	38

L'EPF Lorraine a atteint en 2003 trente ans d'activités au service de l'Etat et des collectivités publiques en matière d'aménagement et de développement du territoire. A l'occasion de ce trentième anniversaire de la création de l'Etablissement, une manifestation s'est déroulée le 13 novembre en présence de M. Gilles de ROBIEN, Ministre de l'Equipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer.

Cette visite s'est organisée autour d'une brève séance de travail entre le Ministre accompagné de hauts fonctionnaires relevant de la Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction et les administrateurs de l'EPF ainsi que les hauts fonctionnaires du corps préfectoral, de l'équipement et du contrôle d'état qui participent habituellement au Conseil. D'autres personnalités ont été associées pour la circonstance, Présidents des assemblées régionale et départementales, députés, maires, représentants d'administrations régionales (DRAC, DRIRE, DRAF, DIREN), des EPF d'état d'autres régions, de la presse.

Un bilan des actions de l'Etablissement Public axé sur les interventions foncières, le traitement des espaces dégradés et les opérations d'aménagement, a été présenté à cette occasion. De nouveaux enjeux d'action pour l'organisme ont ensuite été évoqués : la valorisation des patrimoines immobiliers publics, le développement du logement social et la mixité urbaine, l'implication dans la mise en œuvre des politiques de protection et de mise en valeur des espaces naturels et agricoles sensibles, la régionalisation du territoire d'intervention de l'organisme.

Cette rencontre a été suivie d'une réception qui s'est tenue dans les nouveaux espaces de travail de l'EPF, inaugurés par le Ministre. Dans son discours, M. de ROBIEN en a profité pour rappeler que l'EPF est devenu un véritable outil "partenarial" entre les collectivités territoriales et l'Etat. Par son objet, le foncier, il concerne l'ensemble des acteurs dans les domaines de l'aménagement, du logement et du développement économique.

Il a insisté sur deux sujets, en resituant l'action de l'EPF dans une perspective nationale : la reconversion des sites industriels pollués, le développement de l'offre foncière pour le logement, d'une part en facilitant la remise sur le marché des terrains de l'Etat susceptibles d'être mobilisés au profit de l'habitat, en particulier dans les agglomérations et d'autre part, en actant la mise en œuvre d'une politique de minoration foncière, par le biais d'un fonds spécial, destiné à rendre réalisables des constructions de logements sociaux.

Puis le Ministre a évoqué l'avenir de l'EPF et notamment son implication dans les actions de dépollution, de préservation du patrimoine, la coopération transfrontalière, les politiques de développement durable, en particulier la protection des espaces agricoles et naturels périurbains.

Il a conclu sur le projet d'élargissement du champ d'action de l'EPF à l'ensemble du territoire régional "Une telle démarche renforcera les solidarités entre les territoires en permettant une mutualisation de la ressource fiscale au profit de toutes les politiques foncières publiques."



Pour cette année 2003, le chiffre des activités proprement dites de l'EPF (actions foncières, études, travaux) s'établit globalement à près de 33 M€, ce qui constitue un niveau moyen de réalisation par rapport aux résultats des trois premières années du septième programme pluriannuel, l'exercice 2002 s'étant caractérisé par un montant particulièrement élevé des dépenses d'actions foncières menées dans le périmètre de pleine compétence.

On constate cependant que le total des acquisitions foncières en fonds propres depuis 2000 s'avère très convenable, si on le compare au niveau de l'hypothèse haute du programme puisqu'il dépasse les prévisions financières estimées sur cette période.

S'agissant de l'exécution financière de l'ensemble des prestations, elle reste encore faible par rapport au niveau relativement élevé de l'enveloppe du programme affectée à ces actions. Ce résultat n'est bien évidemment pas le reflet ni du nombre, ni de l'importance financière des dossiers qui sont confiés à l'Etablissement Public.

Les opérations conduites dans le cadre de mandats aussi bien fonciers que d'études et de travaux représentent une part d'activité complémentaire qui vient accroître le total des réalisations de l'année 2003.

Si l'EPF poursuit son action au service du développement urbain et économique, ses activités en matière de traitement des espaces dégradés, des sites et sols pollués, des sites militaires, de requalification et de renouvellement urbains, il est de plus sollicité pour de nouveaux types d'intervention. On relève à ce titre :

- La politique régionale en faveur de la restructuration urbaine et de l'immobilier industriel. La Région et l'EPF se sont associés dans le cadre d'un dispositif régularisé le 9 octobre 2003, de soutien aux actions de revitalisation urbaine et d'ensembles industriels dégradés qui vient s'ajouter aux politiques existantes sur la reconversion du territoire lorrain au droit du 4^{ème} CPER.
- La mise en œuvre d'un fonds régional de minoration foncière en vue de faciliter la réalisation d'opérations d'habitat social en milieu urbain, par abaissement du coût du foncier. Au titre d'une convention-cadre intervenue le 28 janvier 2004, l'EPF est l'opérateur foncier de cette politique.
- La création d'un fonds d'aide au relogement de sinistrés. Un montage conventionnel en cours de signature entre la Préfecture de région, le Conseil Régional et l'EPF, vise à constituer des réserves foncières pour offrir des solutions de relogement aux habitants touchés par des affaissements ou risques d'affaissements miniers. Des parcelles de terrains complètement équipées seront acquises dans des lotissements communaux existants ou en cours et réservées au profit d'habitants concernés ou de bailleurs sociaux pour y construire des logements.

- La gestion de la mission du contrat de site de Longwy mis en place en vue de la redynamisation de ce bassin. Par convention signée le 29 mars 2004, l'Etat mettra à disposition de l'EPF les crédits nécessaires à ce portage.
- Un mécanisme du même type est en cours de régularisation par l'Etat, la Région lorraine, les départements de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle, confiant à l'EPF la mission de gestion de l'équipe responsable du projet de développement des territoires nord lorrains autour du pôle tertiaire luxembourgeois de Belval ouest.



Par ailleurs, la révision du statut du personnel de l'EPF, engagée depuis quelque temps, a abouti à la mise au point d'un nouveau document, approuvé par le contrôle d'état et les administrateurs qui a pris la forme d'un "Règlement du personnel", mis en application depuis le 1^{er} juin 2003. Un nouveau document relatif au règlement général des frais de déplacement du personnel dont certaines dispositions antérieures étaient aujourd'hui inadaptées, a également été adopté par le Conseil d'Administration du 7 mai 2003.

En outre, le Conseil du 8 octobre 2003 a accepté unanimement de rendre hommage à M. Jacques JUNG, Directeur fondateur de l'Etablissement Public en lui conférant l'honorariat dans cette fonction.

Au cours de cette séance, les administrateurs ont également donné leur accord sur le nouveau projet de décret modificatif portant sur la régionalisation du territoire d'intervention de l'EPF. Le texte est en cours d'examen au Conseil d'Etat, saisine préalable au passage en Conseil des Ministres. Sa parution pourrait intervenir dans des délais proches.

CHAPITRE I - ACTIONS SUR FONDS PROPRES

Les actions sur fonds propres financées exclusivement sur les ressources propres de l'EPF, se déroulent quasi-systématiquement dans un cadre conventionnel précisant les modalités techniques et financières d'intervention de l'organisme et des collectivités territoriales qui le sollicitent.

Pour 2003, trente-six conventions foncières ont été régularisées pour des opérations dans l'aire fiscalisée. Ces dispositifs détaillés ci-après prévoient les engagements de reprise par les communes ou structures intercommunales des biens acquis par l'EPF, et les modalités de paiement consenties.

- Paiement comptant

- Revente en 2005 : commune de Onville,
- Revente dans les trois ans suivant la date d'acquisition par l'EPF : commune de Saint-Julien-lès-Metz.

- Paiement par moitié

- Revente dès 2003 : communes de Loisy, Xonville.

- Paiement par tiers

- Revente dès 2003 : commune de Freyding-Merlebach,
- Revente en 2004 : communes de Woippy, Jarny, Maizières, Pierre-Percée, Jeandelaincourt,
- Revente en 2005 : communes de Fameck, Montigny-lès-Metz, Vittel, Communauté Urbaine du Grand Nancy pour une opération à Nancy,
- Revente en 2006 : commune d'Epinal.

- Paiement par quart

- Revente en 2004 : communes de Woippy, Roncourt, Maxéville et SOLOREM, Bayonville-sur-Mad, Mars-la-Tour,
- Revente en 2005 : communes de Sainte-Marie-aux-Chênes, Nancy, Maxéville.

- Paiement par cinquième

- Revente dès 2003 : Communauté de communes du Lunévillois, commune de Frouard,
- Revente en 2004 : communes de Sierck-les-Bains, Labry, Millery,
- Revente en 2005 : communes de Mondelange, Nancy.

- Paiement par sixième

- Revente en 2004 : communes de Pierre-Percée, Marly et la SEBL.

Par ailleurs, cinq avenants à des conventions d'origine ont été passés pour décaler dans le temps, à la demande des communes, des reprises de terrains programmées, tenir compte d'une évolution intervenue dans la mise en œuvre des projets initiaux ou permettre d'achever totalement la maîtrise foncière par l'EPF des opérations projetées et adapter en conséquence les modalités de revente prévues (délais de paiement). C'est le cas de dispositifs établis avec les communes de Vittel, Epinal, Nancy, Mey et Gorcy.

I - RESULTATS DES INTERVENTIONS FONCIERES

1 - Maîtrise foncière

Les interventions foncières de l'Etablissement Public se situent à un montant de 16 095 347 € pour l'année 2003, ce qui constitue un exercice convenable, inférieur cependant aux résultats exceptionnels, de l'année précédente. Ces dépenses ventilées par secteur d'intervention dans le tableau suivant, sont comptabilisées dans le cadre de la tranche annuelle d'intervention, n'atteignant toutefois que 58% de réalisation par rapport aux prévisions budgétaires ajustées en cours d'année à 27 740 000 €. Ces résultats démontrent une action foncière en "dents de scie", déjà connue à l'EPF à plusieurs reprises.

Dans le cadre de son activité d'opérateur foncier au service des collectivités de l'aire fiscalisée, l'EPF a procédé, au cours de l'année, à l'acquisition de 197 ha 17 a 03 ca pour un montant de 18 089 358 €, ce qui correspond à la régularisation de 82 actes et trois ordonnances d'expropriation, à savoir Metz - Quartier de l'Amphithéâtre, mégazone d'Illange-Bertrange et Essey-lès-Nancy-ZAC Saint-Pie X.

C'est ainsi que l'organisme a apporté son concours :

- dans la mise en œuvre d'opérations d'aménagement, en zones urbaines et péri-urbaines à Metz Sablon (ZAC de l'Amphithéâtre), Essey-lès-Nancy (ZAC Saint-Pie X, du tronc qui fume), Saint-Max (quartier Saint-Michel Jéricho), Messein (ZAC d'habitation des coteaux), Laxou, Conflans-en-Jarnisy, Dombasle-sur-Meurthe (îlot Tivoli, zone NA), Thionville (quartier rive droite), Woippy (anciennes installations sidérurgiques),
- pour la réalisation d'un secteur d'habitation à Millery.

Les acquisitions de l'EPF ont par ailleurs contribué :

- à faciliter des actions à vocation d'activités à Frouard, Illange-Bertrange (mégazone de 120,52 ha), Metz (ZAC Sébastopol), Moncel-lès-Lunéville (ancien site industriel Flextronics), Freyming-Merlebach (site HBL dans le secteur du Marais), Avril (point multiservices).

Des interventions ont également été menées :

- en vue d'accueillir des équipements et services publics à Nancy (restructuration de la place de Padoue, réaménagement du groupe scolaire Stanislas), Maxéville (au lieu-dit "les Cadières"), Jarville-la-Malgrange (installation de services techniques municipaux), Nomeny (déchetterie), Maizières (extension de la mairie), Montoy-Flanville (repositionnement des services techniques municipaux), Xonville (réaménagement du centre), Montigny-lès-Metz centre technique municipal), Loisy (voie de desserte), Nancy (liaison routière), Epinal (construction d'un nouvel hôpital),

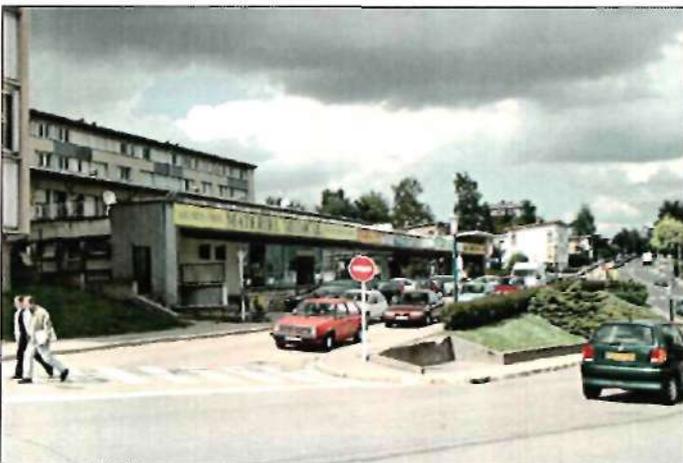
Quartier de l'Amphithéâtre
à Metz
ZAC de l'Amphithéâtre



Ilôt Tivoli
à Dombasle sur Meurthe



Ilôt Charthi à Thionville - Thionville rive droite



Epinal : site d'accueil du nouvel hôpital



ZAC du Poirieloup à Vittel

TRANCHE ANNUELLE D'INTERVENTIONS FONCIERES

N° OP.	INTITULE	ANNEE 2003			CUMUL AU 31.12.2003	
		Surface (ha)	Montant des actes	Montant consommé	Surface (ha)	Montant consommé
1	OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES -AIRE FISCALISEE					
01	P.I. ENNERY	0,00	0	3 415	687,88	3 417 983
02	C.R. SEMECOURT	0,00	0	2 775	333,70	5 548 513
03	P.I. TOUL	4,69	9 600	9 600	548,56	2 454 545
04	C.R. GONDREVILLE	0,00	0	504	329,68	2 735 128
05	VILLE DE NANCY	0,01	22 100	203 342	17,75	20 912 123
06	AGGLOMERATION DE NANCY	5,07	1 400 196	1 704 478	483,48	35 735 373
07	VILLE DE METZ	12,54	5 163 765	3 701 484	421,66	34 057 694
08	AGGLOMERATION DE METZ	2,41	1 596 000	1 700 863	357,09	18 907 194
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	127,57	2 880 430	701 785	517,32	15 432 031
10	VALLEE DE L'ORNE	0,01	12 196	14 723	79,59	3 827 539
11	VALLEE DE LA FENSCH	0,00	0	3 878	190,99	4 433 660
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	0,00	0	4 115	209,10	3 639 315
13	SECTEUR DE PONT-A-MOUSSON	0,91	834 210	839 064	140,39	6 557 661
14	SECTEUR DE JARNY	1,80	138 000	175 560	249,69	2 681 876
15	SECTEUR DE POMPEY	0,33	38 875	91 080	178,48	10 223 420
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	9,97	880 000	908 625	63,90	34 164 10
17	SECTEUR DE TOUL	0,00	0	688	137,46	26 180 19
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	0,10	28 877	35 062	123,80	2 569 184
19	SECTEUR DE NEUVES-MAISONS	11,21	860 307	863 497	52,34	2 327 409
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	0,00	0	5 607	40,05	982 249
21	SECTEUR AEROPORT - GARE T.G.V.	0,00	0	669	29,68	298 481
85	PATRIMOINE INDUSTRIEL	0,00	0	1 714	5,86	277 394
86	PATRIMOINE MILITAIRE	0,00	0	0	0,00	0
87	GRANDS ENSEMBLES	0,00	0	235 781	0,00	235 781
88	ENSEIGNEMENT - FORMATION	0,18	1 630 000	1 672 939	3,16	9 177 132
89	PATRIMOINE S.N.C.F.	0,00	0	10	119,41	2 215 408
90	COMMUNES RURALES	5,60	670 876	705 385	333,66	9 808 371
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	0,88	953 452	1 445 160	131,21	28 463 844
92	OPERATIONS CENTRE-VILLE	0,04	170 743	184 758	23,74	14 806 078
93	OPERATIONS AVEC EMPRUNTS AFFECTES	0,00	0	0	7,04	5 811 367
94	ENSEMBLES BOISES	11,67	42 700	45 694	251,81	811 293
95	ESPACES VERTS (Indivisions 30/70)	0,00	0	37	195,81	6 540 425
96	LOGEMENT SOCIAL	0,00	0	6 875	0,28	775 400
101	SECTEUR DE FORBACH	0,00	0	3 464	1,86	2 033 718
102	SECTEUR DE MORHANGE	0,00	0	0	10,63	216 986
104	LE SUD LUNEVILLOIS	0,00	0	0	5,09	162 501
105	SECTEUR DE SAINT-DIE	0,00	0	145	106,32	2 023 349
106	SECTEUR D'EPINAL/CHARMES	0,05	185 030	194 983	18,16	1 367 057
107	SECTEUR DE NEUFCHATEAU/VITTEL	0,00	0	2 951	28,45	1 019 341
110	LE SAINTOIS	0,00	0	0	0,00	0
111	SECTEUR DE SARREGUEMINES	0,00	0	0	0,00	0
112	SECTEUR DE FREYMING-MERLEBACH	2,13	572 000	624 637	2,13	627 023
113	SECTEUR DE SAINT-AVOLD	0,00	0	0	0,00	0
118	DIVERSES PREEMPTIONS	0,00	0	0	0,48	236 587
119	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	0,00	0	0	0,00	41 506
	TOTAL 1	197,17	18 089 358	16 095 347	6 437,68	269 426 368
II	OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES -AIRE NOM FISCALISEE					
190	LE SAULNOIS	0,00	0	0	0,00	0
191	SECTEUR DE VERDUN	0,00	0	0	27,90	997 250
192	SECTEUR DE BAR-LE-DUC/COMMERCY	0,00	0	0	0,00	0
199	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	0,00	0	0	0,00	0
	TOTAL II	0,00	0	0	27,90	997 250
	TOTAL GENERAL	197,17	18 089 358	16 095 347	6 465,58	270 423 618

Montant en euros.

- pour favoriser des aménagements à vocation sportive et de loisirs à Seichamps (verger pédagogique), Tomblaine (terrain de sports), Jarny (aménagement paysager).

On peut aussi signaler l'acquisition d'un ensemble boisé à Maxéville, la maîtrise foncière de terrains en amont de toute réalisation opérationnelle précise à Saint-Julien-lès-Metz, quelques interventions ponctuelles par préemption en ZAD à Metz (nord, sud et devant-les-Ponts).

2 - Participations aux actions en prestations

A ces actions de portage foncier, s'ajoute une somme de 1 254 714 € retracée dans le tableau ci-dessous, qui correspond au montant des participations de l'EPF, sur ses fonds propres, à des actions suivies par ailleurs en prestations de services.

Actions de prestations	ANNEE 2003	CUMUL AU 31.12.2003
• Indivision Solvay	27 900	165 104
• Patrimoine militaire (4 ^{ème} CPER)	111420	111 420
• Espaces dégradés (4 ^{ème} CPER)	706 443	1 042 413
• Espaces dégradés (Programme après-mines)	284 751	350 099
• Sites et sols pollués (4 ^{ème} CPER)	5 620	5 620
• Sites et sols pollués (Programme après-mines)	8 027	8 027
• Renouvellement et recyclage urbain (4 ^{ème} CPER)	3 691	3 691
• Requalification urbaine hors bassin minier sidérurgique et ferrifère nord lorrain (4 ^{ème} CPER)	17 650	17 650
• Requalification urbaine hors bassin minier sidérurgique et ferrifère nord lorrain (Mandat)	89 212	89 212
TOTAL	1254 714	1 793 235

Montant en euros.

3 - Modes d'intervention

Les acquisitions foncières s'effectuent le plus généralement par voie amiable mais également par voie de préemption ou d'expropriation selon les procédures nécessaires.

- Droit de préemption

L'Etablissement Public gère les ZAD dans lesquelles il est bénéficiaire du droit de préemption, qui couvrent dans son aire fiscalisée, une superficie de 1 466,11 ha, soit :

- 362 ha sur le territoire de Metz (Metz nord, Metz sud, Metz devant-les-Ponts),
- 23,16 ha à Saint-Julien-lès-Metz (secteurs des jardins et de la forêt), depuis 2003,
- 10 ha à Mondelange (La Chamotte),

- 520 ha sur le secteur de Maizières-lès-Metz (Etangs de Saint-Rémy à Maizières, Wojpppy, la Maxe, Argancy),
- 550,95 ha sur l'agglomération nancéienne - Plaines rive droite à l'est de Nancy d'une part, à Pulnoy, Saulxures, Essey et Vallée de la Meurthe d'autre part, à Art-sur-Meurthe, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy.

A ce titre, l'EPF a instruit sept dossiers de préemption qui ont permis l'acquisition de 12 ha 93 a 06 ca de terrains pour 1 978 921 €

De plus, des communes titulaires du Droit de Préemption Urbain le délèguent à l'Etablissement Public pour accompagner des opérations foncières ponctuelles, ce dernier ne procédant à l'acquisition d'immeubles que sur décision préalable des collectivités de préempter.

- Procédures d'expropriation

Les services de l'EPF ont engagé ou poursuivi quelques procédures d'expropriation qui ont donné lieu :

- au lancement d'une enquête parcellaire dans le cadre de la réalisation de la ZAC de l'Amphithéâtre à Metz,
- à la prise d'arrêtés de cessibilité à Metz (dossier précité), Illange-Bertrange (Mégazone d'activités) et Jarville-la-Malgrange (voie de desserte pour l'opération d'habitat dite îlot Heymann),
- au prononcé d'ordonnances d'expropriation à Metz, Illange-Bertrange (dossiers ci-dessus) et Chavigny (ZAC du Haldat),
- au rendu de quatre jugements de fixation d'indemnités afférents à l'opération de la ZAC Saint-Pie X à Essey-lès-Nancy.

II - RESULTATS DES CESSIONS FONCIERES

L'EPF a poursuivi en 2003 une politique de vente de son patrimoine en compte propre. A ce titre, il a cédé, en aire fiscalisée, une superficie de 213,27 ha pour un montant de 9 315 236 €, soit un résultat assez moyen qui s'explique notamment par une non régularisation de cessions significatives en fin d'année 2003.

Les ventes de terrains qui se sont concrétisées par la passation de 61 actes dans l'année, sont présentées par secteur opérationnel dans le tableau ci-après. On peut citer les transactions suivantes, les plus significatives :

- à Martincourt, un ensemble forestier de 96 ha 74 a 04 ca pour 279 710 €,
- à Maxéville, un ensemble boisé - 11 ha 66 a 51 ca pour 45 400 €,

CESSIONS FONCIERES

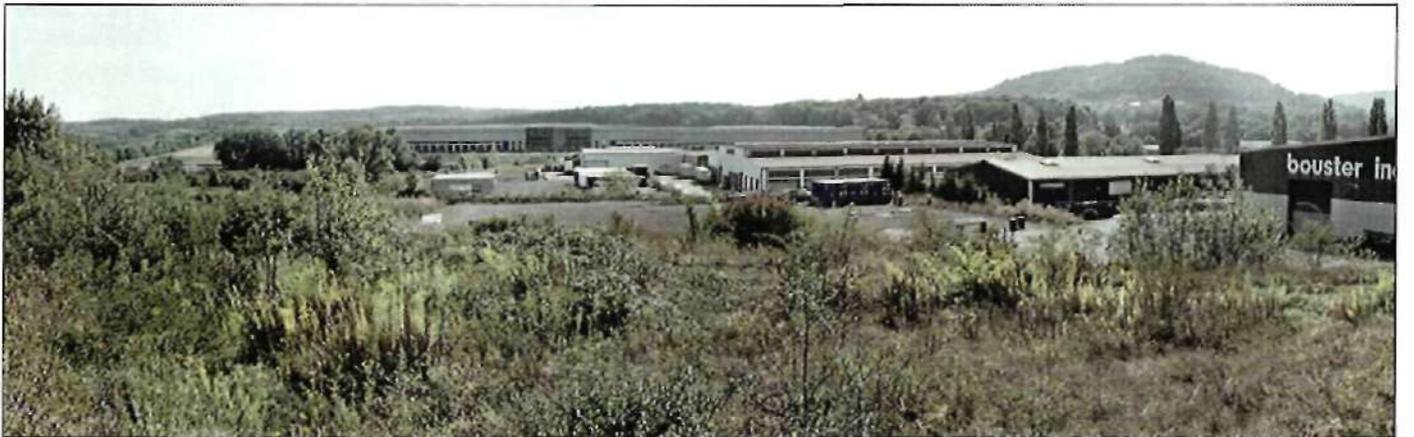
N° OP.	INTITULE	ANNEE 2003		CUMUL AU 31.12.201	
		Surface (ha)	Montant des actes	Surface (ha)	Montant des actes
1	OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES - AIRE FISCALISEE				
01	P.I. ENNERY	25,56	140 972	486,06	3 265 661
02	C.R. SEMECOURT	0,08	2 859	106,57	4 062 980
03	P.I. TOUL	0,61	15 250	347,22	2 181 298
04	C.R. GONDREVILLE	0,00	0	292,07	3 158 503
05	VILLE DE NANCY	0,86	1 368 875	13,84	17 307 021
06	AGGLOMERATION DE NANCY	5,80	1 281 293	384,69	29 026 661
07	VILLE DE METZ	1,79	160 920	273,58	26 006 980
08	AGGLOMERATION DE METZ	11,16	665 691	260,81	13 909 301
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	7,20	208 162	225,74	12 797 970
10	VALLEE DE L'ORNE	0,00	0	66,94	3 354 097
11	VALLEE DE LA FENSCH	4,50	78 824	132,73	3 785 869
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	0,22	4 559	56,74	2 295 643
13	SECTEUR DE PONT-A-MOUSSON	0,07	60 065	126,30	5 397 689
14	SECTEUR DE JARNY	0,25	182 555	148,64	867 250
15	SECTEUR DE POMPEY	12,98	109 045	152,16	5 747 871
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	10,77	935 200	28,41	2 785 720
17	SECTEUR DE TOUL	0,00	0	79,02	2 297 978
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	1,26	284 000	79,70	2 331 515
19	SECTEUR DE NEUVES-MAISONS	0,00	0	35,99	1 249 346
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	0,00	0	27,48	710019
21	SECTEUR AEROPORT - GARE T.G.V.	0,00	0	0,00	0
85	PATRIMOINE INDUSTRIEL	0,00	0	1,14	125 956
86	PATRIMOINE MILITAIRE	0,00	0	0,00	0
87	GRANDS ENSEMBLES	0,00	0	0,00	0
88	ENSEIGNEMENT - FORMATION	0,00	0	2,98	7 582 533
89	PATRIMOINE S.N.C.F.	11,29	55 000	118,41	2 322 598
90	COMMUNES RURALES	1,61	176 770	299,45	8 257 796
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	3,05	1 836 864	50,89	16 938 303
92	OPERATIONS CENTRE-VILLE	0,11	65 420	11,28	14 003 917
93	OPERATIONS AVEC EMPRUNTS AFFECTES	0,00	0	7,04	6 197 491
94	ENSEMBLES BOISES	108,41	325 110	251,81	1 007 783
95	ESPACES VERTS (Indivisions 30/70)	0,00	0	142,86	4 710 386
96	LOGEMENT SOCIAL	0,28	779 100	0,28	779 100
101	SECTEUR DE FORBACH	0,00	0	1,83	2 029 658
102	SECTEUR DE MORHANGE	0,00	0	10,63	141 268
104	LE SUD LUNEVILLOIS	0,00	0	3,97	123 173
105	SECTEUR DE SAINT-DIE	4,48	322 788	88,21	1 752 114
106	SECTEUR D'EPINAL/CHARMES	0,00	0	0,55	233 141
107	SECTEUR DE NEUFCHATEAU/VITTEL	0,95	255 914	28,58	996 201
110	LE SAINTOIS	0,00	0	0,00	0
112	SECTEUR DE FREYMING-MERLEBACH	0,00	0	0,00	0
118	DIVERSES PREEMPTIONS	0,00	0	0,48	243 796
119	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	0,00	0	0,00	0
	TOTAL I	213,27	9 315 236	4 345,09	209 984 587
II	OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES - A RE NON FISCALISEE				
190	LE SAULNOIS	0,00	0	0,00	0
191	SECTEUR DE VERDUN	0,00	0	27,90	797 323
192	SECTEUR DE BAR-LE-DUC/COMMERCEY	0,00	0	0,00	0
199	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	0,00	0	0,00	0
	TOTAL II	0,00	0	27,90	797 323
	TOTAL GENERAL	213,27	9 315 236	4 372,99	210 781 910

Montan en euros.

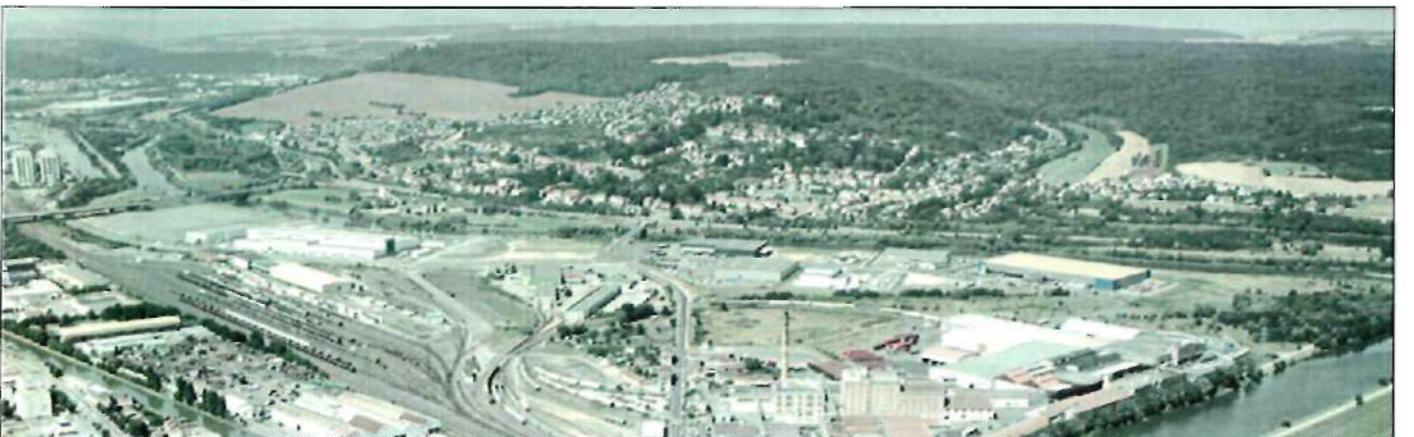
Place de Padoue à Nancy



La SUTE
à Pont à Mousson



ZAC de Metzange - Buchel à Thionville



La plate-forme multimodale de Champigneulle

- à la Communauté Urbaine du Grand Nancy, une emprise de 27 a 11 ca, rue Saint-Léon à Nancy pour 1 385 240 €,
- à la Communauté de communes du Lunévillois, un ancien site industriel à Moncel-lès-Lunéville - 9 ha 96 a 74 ca pour 908 000 €,
- à la commune de Moncel-sur-seille, un ancien ensemble foncier de la SNCF - 11 ha 29 a 04 ca pour 55 000 €,
- sur le Pôle Industriel d'Ennery, diverses parcelles - 25 ha 56 a 10 ca pour 140 972 €,
- à la SEBL - 7 ha 12 a 16 ca pour 185 162 € dans la ZAC de Metzange Buchel à Thionville, 4 ha 50 a 42 ca pour 78 824 € sur la zone d'activités de la Feltière à Fameck, 1 ha 24 a 32 ca pour 91 572 € sur le territoire de Marly,
- à la SOLOREM - 12 ha 97 a 64 ca pour 109 045 € dans le cadre de l'aménagement de la plate-forme multimodale de Champigneulle, 2 ha 65 a 52 ca pour 439 914 € dans la ZAC du tronc qui fume à Essey-lès-Nancy, 2 ha 20 a 25 ca pour 88 520 € à Laneuveville-devant-Nancy sur la ZAC des cinq fontaines,
- sur le territoire de Nancy, une emprise de 75 a 52 ca pour 1 066 375 € destinée à la réalisation d'équipements publics,
- à la commune de Marly, un ensemble foncier de 6 ha 13 a 01 ca pour 186 905 €,
- sur le territoire de Woippy - 1 ha 49 a 47 ca pour 187 980 €,
- à la SAREM, 1 ha 78 a 80 ca pour 160 920 €, dans la zone d'activités de la Petite Woëvre à Metz Borny,
- à la commune de Moulins-lès-Metz, 1 ha 79 a 20 ca pour 38 642 €, destinés à la création d'une aire de jeux,
- à la commune de Ludres - 1 ha 27 a 57 ca pour 185 000 €,
- à la Communauté de communes de la Haute Meurthe, un site industriel délaissé à Fraize - 4 ha 47 a 66 ca pour 322 788 €

III - GESTION PATRIMONIALE

1 - Etat du patrimoine

On constate que le patrimoine détenu par l'EPF dans l'aire fiscalisée, diminue très sensiblement, s'établissant ainsi fin 2003 à 2 092,59 ha. Les ventes de l'année ayant dépassé les acquisitions en superficie, le stock de terrains a baissé de 16,10 ha en 2003.

Au total cependant, toutes opérations de portage foncier confondues (hors du périmètre de pleine compétence, interventions au titre du traitement des espaces dégradés et des opérations d'aménagement), l'EPF est propriétaire d'un patrimoine représentant 4 300 ha environ.

2 - Résultats de la gestion patrimoniale

Dans l'aire de pleine compétence, l'Etablissement Public conduit une politique de gestion et de valorisation des biens acquis d'une grande diversité de nature, en concertation avec les collectivités qui peuvent demander à en disposer immédiatement dans le cadre de leurs projets.

- Le patrimoine à vocation agricole fait l'objet de conventions d'occupation précaire avec des agriculteurs, en concertation avec les organismes professionnels, ce qui a permis en 2003, la location de 630 ha environ au profit de 75 exploitants. Les redevances encaissées qui s'établissent à 32 922 €, détaillées dans le tableau ci-après, sont en légère progression.

- Le patrimoine autre que rural est composé de terrains en nature de bois, étangs, espaces verts, jardins et d'immeubles bâtis à usage d'habitation ou d'activités commerciales, industrielles. Les recettes provenant de la location de ces biens qui se montent à 127 475 €, sont en hausse également.

S'agissant des propriétés urbaines, 23 immeubles gérés au profit de 37 occupants, sont situés sur les communes de Briey, Champigneulle, Jarville, Malzéville, Maxéville, Nancy, Neuves-Maisons, Pompey, Sexey-les-Bois, Metz, Thionville, Epinal. Des recettes d'un montant de 95 954 € sont perçues à ce titre. On peut préciser que les opérations de gestion prennent en compte les responsabilités de propriétaire (impôts, assurances...) et peuvent porter sur des travaux de mise en sécurité, démolition de biens vétustés, mesures conservatoires en vue de leur réaffectation par la collectivité publique.

Par ailleurs, quelques étangs sis à Maizières-lès-Metz, Montigny-lès-Metz, Woippy sont attribués à des associations sportives, de pêche ou comités d'établissement pour 16 605 €. Des parcelles à usage de jardins sont louées, pour 694 €, à des particuliers dans l'agglomération nancéienne, à Metz, Marange-Silvange.

D'autres produits d'exploitation représentent des locations d'emplacements publicitaires à quatre sociétés sur Nancy, Essey-lès-Nancy, Fameck, soit 3 395 €, des redevances pour droit de chasse à Fameck, Metz, Semécourt, Thionville, Maizières, pour 2 746 € et des indemnités (8 081 €) pour des servitudes EDF et Bouygues Télécom sur des terrains EPF à Toul et Thionville.

- Des ressources diverses pour un montant global de 22 608 €, en augmentation par rapport à 2002, proviennent des sommes récupérées pour la partie d'impôts locaux et de charges dus par les tributaires de terrains et les occupants d'immeubles.

PRODUITS DE GESTION PATRIMONIALE

N°OP.	INTITULE	LOCATIONS DIVERSES		AUTRES PRODUITS	
		Patrimoine agricole	Patrimoine non agricole	Récupération charges	Récupération impôts
01	P.I. ENNERY	6 445	0	0	1 957
02	C.R. SEMECOURT	7 139	1 336	0	2 256
03	P.I. TOUL	8 235	7 622	0	473
04	C.R. GONDREVILLE	337	0	0	17
05	VILLE DE NANCY	0	1 570	443	0
06	AGGLOMERATION DE NANCY	747	15 063	2 663	95
07	VILLE DE METZ	374	27 103	4 710	93
08	AGGLOMERATION DE METZ	1 926	2 845	0	434
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	0	10 574	240	303
10	VALLEE DE LORNE	150	5 064	721	11
11	VALLEE DE LA FENSCH	0	522	0	0
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	0	14 396	0	0
14	SECTEUR DE JARNY	147	0	0	11
15	SECTEUR DE POMPEY	0	10 963	1 139	0
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	620	0	0	78
17	SECTEUR DE TOUL	2 518	0	0	115
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	946	0	0	97
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	373	0	0	20
90	COMMUNES RURALES	507	3 660	180	0
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	1 048	20 567	5 778	55
92	OPERATIONS CENTRE VILLE	0	5 483	718	0
106	SECTEUR D'EPINAL/CHARMES	1410	708	0	0
TOTAL		32 922	127 475	16 592	6 016

Montant en euros.

3 - Gestion pour le compte de l'Etat

L'EPF assure aussi, depuis l'origine, la gestion des biens de l'Etat dont il est chargé au titre de réserves foncières sur les secteurs de Semécourt, Toul et Gondreville, en les louant aux exploitants agricoles par le biais de conventions précaires, comme pour son patrimoine propre. Le bilan de cette action pour l'année 2003 est présenté dans le tableau ci-dessous.

SECTEURS	SURFACE LOUEE (ha)	ATTRIBUTAIRES	REDEVANCES (euros)	RECUPERATION IMPOTS LOCAUX (euros)
SEMECOURT	121,05	19	6 091	876
TOUL	94,27	8	4 747	259
GONDREVILLE	33,60	5	1 692	54
TOTAL	248,92	32	12 530	1 189

CHAPITRE II - ACTIONS EN PRESTATIONS DE SERVICES

Les actions en prestations commentées ci-après regroupent les opérations menées, dans un cadre conventionnel adapté, pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire lorrain.

Les financements nécessaires à ces actions proviennent des fonds des partenaires et des participations de l'**IEPF** sur ses fonds propres pour des actions comprises dans son aire de prélèvement fiscal.

I - OPERATIONS FONCIERES

1 - Aménagement de la Meurthe

La rétrocession de l'ensemble des terrains affectés par l'opération d'aménagement des berges de la Meurthe entre Frouard et Dombasle se poursuit, pour partie aux collectivités intéressées et pour le solde à Voies Navigables de France. Le contentieux en cours avec un propriétaire riverain sur une propriété à Saint-Nicolas-de-Port, est maintenant en appel.

Quelques dépenses se rapportant à des frais habituels de gestion ont été réglées dans l'année pour 9 340 €. Des recettes de gestion ont par ailleurs été perçues pour 1 220 €.

2 - Réserves foncières Vosges

Les procédures de vente des terrains acquis, au nom de l'Etat, au titre des réserves foncières dans le département des Vosges se terminent. Des recettes d'un montant de 40 284 € ont été encaissées à ce titre, en 2003, pour l'opération de la ZAC d'Epinal - Nomexy.

3 - Réserve foncière du bassin nord lorrain

La mission de maîtrise d'ouvrage foncière de la faisabilité d'une zone régionale d'activités à Beuvillers - Serrouville, confiée par le Syndicat mixte des zones industrielles en Meurthe-et-Moselle, est achevée. De nouvelles études sont diligentées sur un site alternatif au projet initial.

La rémunération de l'**IEPF**, soit 5 381 €, a été régularisée en cours d'année.

II - OPERATIONS DE RECONVERSION

1 - Traitement des espaces dégradés (4^{ème} CPER)

Le programme de traitement des espaces dégradés relevant du 4^{ème} contrat de plan Etat - Région se poursuit après une phase assez longue de mise en route effective des opérations.

Les moyens mis en place depuis 2000 par les partenaires publics nationaux et l'Europe sont récapitulés dans le tableau ci-après.

ANNEES	ETAT	REGION	EPF Lorraine	FEDER	TOTAL
2000	430 286	430 286	190 728	665 276	1 716 576
2001	2 631 721	2 631 721	1 190 404	1 569 544	8 023 391
2002	5 308 931	5 308 931	2 368 510	2 750 336	15 736 707
2003	4 115 617	4 115 617	2 892 055	4 096 014	15 219 303
TOTAL	12 486 555	12 486 555	6 641 697	9 081 170	40 695 977

Montant en eu ros.

Les opérations validées par le Comité Régional d'Aménagement du Territoire en 2003, au titre de ce programme, ont mobilisé 5 135 461 € de dépenses, détaillées dans le tableau ci-après selon le périmètre d'intervention de l'organisme. Le financement des opérations conduites hors du champ de pleine compétence de ce dernier, est différent. Les collectivités concernées contribuent à la réalisation de ces actions, l'EPF n'apportant aucune participation sur ses fonds propres.

Les principales actions réalisées concernent :

- La conduite d'études techniques préalables sur différents sites dont les étangs de Saint-Rémy, les établissements Enel à Bainville-aux-Miroirs, le site Fischer à Lunéville, les anciennes filature et scierie à Laveline-devant-Bruyères, la filature d'Habeaurupt à Plainfaing, l'ancien moulin à Frémifontaine, les anciennes carrières à Euville, les sites Maximo et des abattoirs à Verdun,

L'engagement d'une étude portant sur les potentialités des sites en reconversion en matière de projets touristiques, patrimoniaux ou de loisirs en région lorraine,

- Des travaux de requalification sur le site Cernay Perrin à Nomexy, de mise en sécurité et de valorisation du site verrier de Meisenthal, de démolition et de paysagement sur le site EMC2 à Stenay, de réhabilitation du site Houot à Fraize (cf. annexe 1),

La maîtrise foncière de nouveaux sites : Alstom à Nancy (3 ha 42 a 48 ca pour 2 750 000 €), Materne à Liverdun (3 ha 65 a 37 ca pour 83 850 €), ancienne cartonnerie à Moyen (2 ha 57 a 36 ca pour 61 000 €), Jullien à Pompey, Bejot à Thaon-les-Vosges.

Le site verrier de Meisenthal



ALSTOM à Nancy



Le site Materne à Liverdun



Le site EMC2 - Musée de la bière à Stenay

ESPACES DEGRADÉS • 4^{ème} CPER

-OPERATIONS	ANNEE 2003					CUMUL AU 31.12.2003
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
1 - Aire fiscalisée						
SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Filature)	0	0	0	0	0	1 250
POMPEY (Passerelle)	0	0	383	18	401	1792
METZ (Etangs St REMY)	74 526	0	3 155	410	78 092	214 562
CHATEL-SAINT-GERMAIN	0	0	0	0	0	7 427
BELLEVILLE (ZI Cabirol)	0	0	2 392	114	2 506	6 506
NEUVES-MAISONS (Site sidérurgique)	1 350	0	0	65	1415	2 739
NANCY (Alstom)	0	2 750 000	33 331	133 155	2 916 486	2 946 206
NANCY (Solvay)	2 282	0	0	109	2 391	2 391
LIVERDUN (Materne)	0	83 850	14 702	4 715	103 267	103 449
MOYEN (Ancienne cartonnerie)	4 820	61000	10 770	606	77 196	113 239
BAINVILLE-AUX-MIROIRS (Ets Enel)	32 009	0	0	1 531	33 541	40 093
LUNEVILLE (Fischer)	23 448	0	9 544	1 578	34 570	34 570
POMPEY (Site Jullien)	0	130 000	0	6 219	136 219	136 219
PONT-A-MOUSSON (Site de ia Sute)	0	0	7 422	355	7 777	7 777
EPINAL (Cie Pétrolière de l'Est)	0	0	2 685	128	2 813	41 572
NOMEXY (Cernay Perrin)	0	0	622 983	29 804	652 787	707 069
FRAIZE (Houot)	0	0	400 129	19 142	419 271	1 884 521
THAON-LES-VOSGES (Boussac)	0	0	9 985	478	10 463	810 563
THAON-LES-VOSGES (Béjot)	0	108 371	0	5 184	113 555	113 555
FREMIFONTAINE (Moulin)	11 198	0	0	536	11 734	11 734
LAVELINE-DEVANT-BRUYERES (Filature)	20 631	0	0	987	21 618	21 618
LAVELINE-DEVANT-BRUYERES (Scierie)	14 804	0	0	708	15512	15512
SAULCY-SUR-MEURTHE (Hortifibre)	0	11 700	0	560	12 260	12 260
PLAINFAING (Habeaurupt)	22 319	0	0	1 068	23 388	23 388
ST-ETIENNE-LES-REMIEMONT (Poncées)	609	0	14 414	719	15 742	15 742
MOYENMOUTIER (Peadouce)	528	0	0	25	553	553
Etude générale (potentialités des sites)	1 984	0	0	95	2 079	2 079
Frais divers	0	0	0	0	0	99 936
TOTAL 1	210 508	3 144 921	1 131 895	208 310	4 695 634	7 378 319
2 - Aire non fiscalisée						
ABRESCHVILLER (Scierie Gasser)	0	0	0	0	0	14 790
MEISENTHAL (Bâtiment annexe)	0	0	0	0	0	35 873
MEISENTHAL (Site verrier)	0	0	115 737	5 537	121 274	161 293
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE (Rue des verriers)	0	0	1 738	83	1 821	4 963
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE (Place Lasalle)	0	0	24 621	1 178	25 799	28 838
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE (Centre bourg)	0	0	0	0	0	11 046
NIDERVILLER (Faiencerie)	0	0	15 907	761	16 668	16 668
EUVILLE (Carrières)	19 226	0	0	920	20 145	21428
MONTIERS-SUR-SAULX (Ecurey)	3 810	0	0	182	3 993	35 485
VERDUN (Maximo)	32 005	0	0	1 531	33 536	55 242
VERDUN (Abattoirs)	40 410	0	0	1 933	42 344	43 812
ETAIN (Silo EMC2)	0	0	0	0	0	19 744
STENAY (Site EMC2)	0	0	121 074	46 286	167 360	173 445
Frais divers	0	0	0	0	0	65 851
TOTAL 2	95 452	0	279 077	58 412	432 940	688 479
TOTAL GENERAL	305 960	3144 921	1410 972	266 722	5128 574	8 066 798

Montant en euros

2 - Traitement des espaces dégradés (Programme après-mines)

Le programme après-mines retient des actions de même nature que celles évoquées précédemment qui s'ajoutent au 4^{ème} CPER, sur le périmètre de mise en œuvre de la DTA qui correspond aux bassins sidérurgique et ferrifère du nord lorrain et au bassin houiller. Les financements mobilisés pour conduire ces actions se répartissent de la façon suivante.

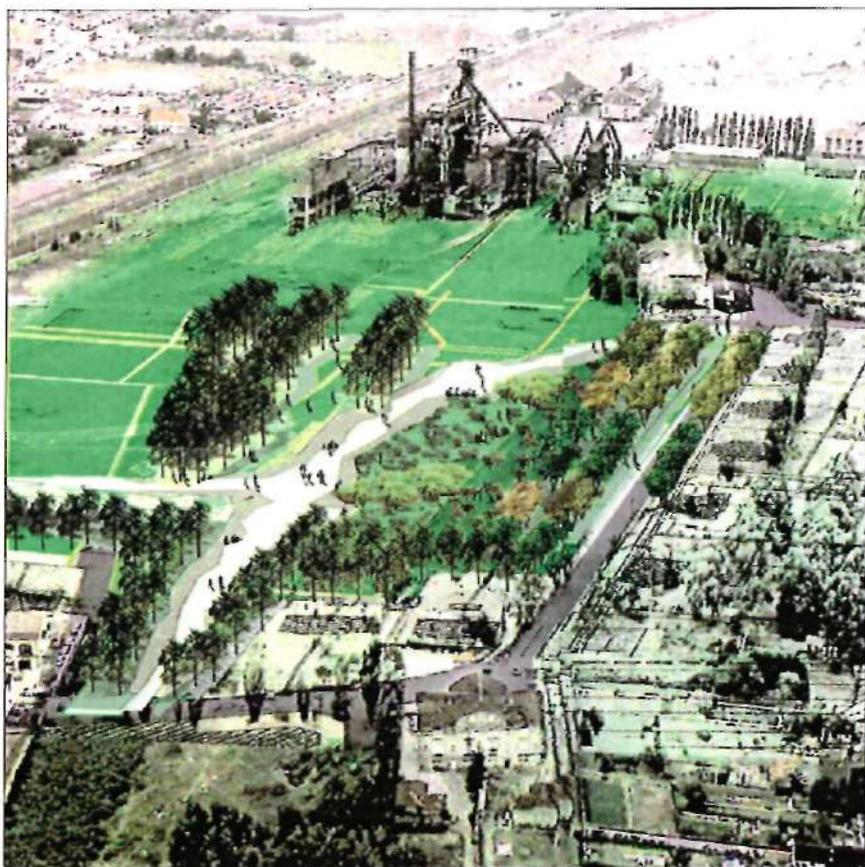
ANNEES	ETAT	REGION	EPF Lorraine	FEDER	TOTAL
2001	1 425 414	1 425 414	263 704	0	3 114 532
2002	2 146 138	2 146 138	1 324 629	0	5 616 905
2003	7 114 785	7 114 785	4 999 578	3 747 186	22 976 334
TOTAL	10 686 337	10 686 337	6 587 911	3 747 186	31 707 771

Montant en eu os.

L'année 2003 a été marquée par la poursuite des interventions sur de nombreux sites pour un coût global de 3 573 785 € détaillé ci-après. On peut citer quelques opérations :

- Etudes diagnostiques sur les sites du Haut fourneau à Uckange, du Crombillon à Joeuf, du moulin à Cons-la-Grandville, du puits Simon III à Forbach, des grands bureaux et du château de Wendel à Hayange, de la minoterie à Hatrize, d'Aubrives II à Thil,
- Etude de requalification dite "Territoire en Conversion à Fort Enjeu" menée sur l'ensemble des sites HBL de l'ouest du bassin houiller,
- Travaux de démolition sur les anciens abattoirs de Joeuf, de requalification du puits Vouters à Freyming-Merlebach, des puits Simon I et II et sites annexes, de traitement des bassins de Faulquemont, de VRD et de paysagement sur le site Senelle - Secteur de la faïencerie à Herserange et Longwy, d'aménagement des berges de la vallée de l'Orne, des carrières de la vallée du Merle (cf. annexe 2),
- Acquisition du puits Marienau à Forbach, soit 1 ha 07 a 89 ca pour 114 337 €, de la fonderie SESA à Sarreguemines pour 152 449 €, de 183 ha 41 a 60 ca de berges dans la vallée de la Rosselle,
- Cession de trois ensembles fonciers : 1 ha 01 a 73 ca au Département de Meurthe-et-Moselle à Rehon (site de la Providence), 7 ha 32 a 90 ca à la commune de Joeuf (site du crassier), 30 ha 38 a 55 ca à la ville de Forbach (Puits Simon I, II et annexes).

Etude sur la requalification de
l'agglomération et
du haut-fourneau d'Uckange



Les anciens abattoirs de Joeuf



Entrée de la vallée du Merle
Carreau Vouters et carreau Cuvelette



La vallée du Merle
Les carrières du Merle

ESPACES DEGRADEES - PROGRAMME APRES-MINES

OPERATIONS	ANNEE 2003					CUMUL AU 31.12.2003
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
STE MARIE-AUX-CHENES (Ida)	0	0	15 874	759	16 634	16 634
HAGONDANGE (Rue Wilson)	0	0	0	0	0	5 244
MOYEUVRE-GRANDE (Stock à minéral)	0	0	33 694	1 612	35 305	37 314
MOYEUVRE-GRANDE (Bureaux)	0	0	6 095	292	6 387	6 387
OTTANGE (Pont sur la Kayle)	0	0	11 648	557	12 205	20 135
UCKANGE (Haut Fourneau)	30 831	0	0	1 475	32 306	32 306
UCKANGE (Agglomération)	0	0	13 909	665	14 575	56 497
THIL (Aubrives II)	10010	0	0	479	10 488	10 658
JOEUF (Anciens abattoirs)	0	0	370 321	17 716	388 037	416 942
JARNY (Anciens abattoirs)	2 826	0	0	135	2 961	56 081
VALLEROY (Carreau de la mine)	0	0	0	0	0	47 382
HATRIZE (Minoterie)	13 975	0	21 106	1 678	36 759	70 218
HOMECOURT(Ramévaux Aval)	0	0	12 797	612	13 409	19 207
HOMECOURT-JOEUF (Crombillon)	29 274	0	0	1 400	30 675	46 353
MICHEVILLE	0	0	0	0	0	97 384
GORCY (Secteur Courtille)	4 856	0	0	232	5 088	16 944
SAULNES (Berge de la côte rouge)	1 201	0	24 128	1 212	26 540	31 952
RUSSANGE (Pont d'accès)	0	0	12 132	580	12 713	156 359
CONS-LA-GRANDVILLE (Laiterie du Moulin)	16 870	0	0	807	17 677	18 606
AUDUN-LE-TICHE (ZAC de l'Alzette)	0	0	79 802	3 818	83 620	83 786
FREYMING-MERLEBACH (Puits Vouters)	3 017	0	179 069	8 711	190 797	302 353
FREYMING-MERLEBACH (Carreau Reumaux)	6 711	0	0	321	7 032	7 032
FREYMING-MERLEBACH (Garages HBL)	0	0	8 250	395	8 644	8 644
FORBACH (Simon 1, II et annexes)	0	0	100 720	4 818	105 539	682 066
FORBACH (Simon III)	22 142	0	0	1 059	23 201	24 575
FORBACH (Marienau)	0	114 337	37 959	7 286	159 582	195 224
FORBACH (Bassins du Bamag)	1 586	0	0	76	1 662	1 662
FORBACH (Carrière centrale)	0	0	16 224	776	17 000	18 378
VALLEE DE LA ROSSELLE (Cheminement)	1 019	0	0	49	1 067	1 766
PETITE-ROSSELLE (Atelier central)	1 733	0	0	83	1 816	1 816
PETITE-ROSSELLE (St Charles)	2 532	0	0	121	2 654	15 909
TCFE BASSIN HOUILLER Ouest	49 224	0	0	2 355	51 579	53 050
FAULQUEMONT (Bassins)	0	0	540 535	25 859	566 394	569 518
FOLSCHVILLER (Bâtiment CCSTI)	0	0	35 278	1 688	36 965	41 056
MORSBACH (Guensbach)	792	0	0	38	830	1 476
BENING-LES-ST-AVOLD (Plateforme HBL)	0	0	0	0	0	44 771
ROMBAS (Passage de la Marne)	0	0	48 796	2 334	51 131	51 131
ROSSELANGE (Pont des Vannes)	7 774	0	0	372	8 146	8 146
HAYANGE (Gds Bureaux, Château)	59 642	0	0	2 853	62 495	62 495
VALLEE DE L'ORNE (Berges)	0	0	184 153	8 810	192 963	192 963
HERSERANGE/LONGWY (Senelle - Faïencerie)	0	0	202 463	9 686	212 148	212 148
VALLEE DE LA ROSSELLE (Berges)	0	823 000	6 896	39 702	869 599	869 599
VALLEE DU MERLE (Carrières)	1 720	0	53 219	2 628	57 567	57 567
CARLING (Cokerie)	1 736	0	0	83	1 819	1 819
SARREGUEMINES (Sesa)	0	152 449	12 775	7 904	173 128	173 128
SARREGUEMINES (Minnerath)	9 101	0	0	435	9 537	9 537
MONT-SAINT-MARTIN (Barres World Land)	0	0	30 297	1 449	31 747	31 747
Frais divers	0	0	0	0	0	28 825
TOTAL	278 569	1 089 786	2 058 140	163 924	3 590 419	4 914 789

Montant en euros.

3 - Désenclavement de friches

Cette action de désenclavement de la vallée de l'Orne retenue au titre du programme après-mines, porte exclusivement sur la réalisation d'une voie reliant le site de la cokerie d'Homécourt à l'ancienne usine centrale sur Homécourt et Joeuf. L'EPF est maître d'ouvrage du projet co-financé par l'Etat, la Région, le Département de Meurthe-et-Moselle et des fonds européens.

Les dépenses d'études et des premiers travaux comptabilisées en 2003, s'élèvent à 115 530 € pour une dépense globale de 140 934 € au titre de l'opération.

4 - Traitement des espaces dégradés (Fonds d'intervention)

Le fonds d'intervention est alimenté par l'ensemble des recettes de gestion, cessions et diverses générées par les actions de traitement des espaces dégradés.

Ces crédits permettent la gestion et l'entretien des sites non revendus au titre de cette action mais également des interventions urgentes ou exceptionnelles ainsi que l'achèvement des dernières opérations de traitement conduites au titre du troisième CPER.

RECAPITULATIF DES RECETTES

INTITULES	ANNEE 2003	CUMUL AU 31.12.2003
Gestion	141 799	3 127 170
Cessions	269 801	18 584 916
Recettes diverses	1 514 800	11 250 448
Versement EPF Lorraine	0	1 524 490
TOTAL	1 926 400	34 487 024

Montant en euros.

RECAPITULATIF DES DEPENSES

INTITULES	ANNEE 2003	CUMUL AU 31.12.2003
Impôts fonciers	244 360	1 999 692
Entretien/Maintenance	399 494	2 888 718
Opérations spécifiques	309 014	587 464
Dépenses diverses	51 816	1 374 505
Achèvement opérations 3 ^{ème} CPER	2 281 532	2 281 532
Sous-total	3 286 216	9 131 911
Participations actions friches, cités/ fonctionnement GELFI	0	7 005 032
TOTAL	3 286 216	16 136 943

Montant en euros.

Interventions sur la vallée de la Haute Meurthe

En 1997, l'EPF Lorraine a engagé une étude de requalification de la Vallée de la Haute Meurthe, en vue de recenser les friches industrielles à traiter et plus généralement l'ensemble des interventions susceptibles de concourir à une amélioration de l'image globale de la vallée (traitement des espaces publics, des entrées/traversées de communes, aménagement des berges de rivière...).

Depuis lors, diverses actions dans ce sens sont en cours, à l'initiative des collectivités, et le traitement des friches industrielles progresse de façon très significative, en particulier sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute-Meurthe.

Ainsi, dès 1998 a été engagée la requalification de trois sites répertoriés dans cet inventaire : le site des Faulx à FRAIZE, avec la conservation et la réhabilitation de deux bâtiments entre 1998 et 2000, qui a permis l'accueil d'activités, la démolition totale du site de la Croix des Zelles à PLAINFAING en 1999-2000, sur lequel ont depuis lors été construits des logements sociaux, et le traitement du site des Gravieres à PLAINFAING, en 2000-2001, avec une démolition quasi totale, hors un atelier réhabilité pour l'accueil des services techniques de la Commune, le reste des terrains étant destiné à l'accueil d'activités.

En 2000, la fermeture d'une unité de fabrication de maisons à ossature bois, les Etablissements Houot, à FRAIZE, a conduit à l'apparition d'une des friches les plus importantes de la vallée, avec près de 17 000 m² de surface bâtie, dont l'acquisition a pu être réalisée dès 2001.

Un peu plus de 2 000 m² de hangars divers ont été démolis, et près de 15 000 m², répartis en quatre bâtiments, ont été conservés.

Seuls les anciens bureaux ont pu être réutilisés quasiment en l'état, les autres locaux nécessitant en revanche une réhabilitation lourde avant de nouvelles implantations.

Deux ateliers, d'une superficie totale de 11 000 m² ont été traités de 2002 à 2003. L'intervention de l'EPF Lorraine sur le clos et le couvert, d'un montant de 2 millions d'euros, a été complétée par un gros programme de remise aux normes des équipements intérieurs à l'initiative de la Communauté de Communes, en étroite concertation avec des repreneurs.

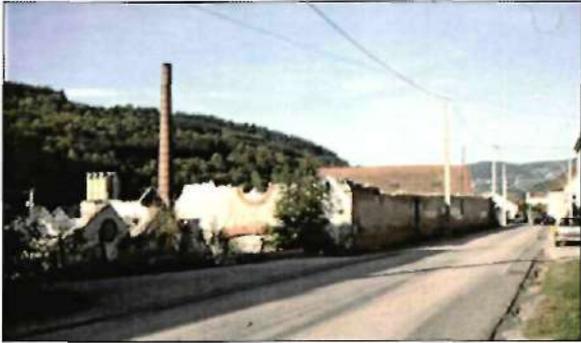
Cette implication de la collectivité, avec la mise à disposition de locaux totalement réhabilités sous diverses formes juridiques (location, location vente, vente) a conforté les efforts de la politique de traitement des espaces dégradés et permis l'implantation à ce jour de 5 entreprises, totalisant 80 emplois, auxquelles s'ajoutent une école de musique et les bureaux de la Communauté de Communes.

Reste à réaliser, dans le courant de l'année 2004, la réhabilitation, toujours avec le même partenariat local, d'un dernier atelier.

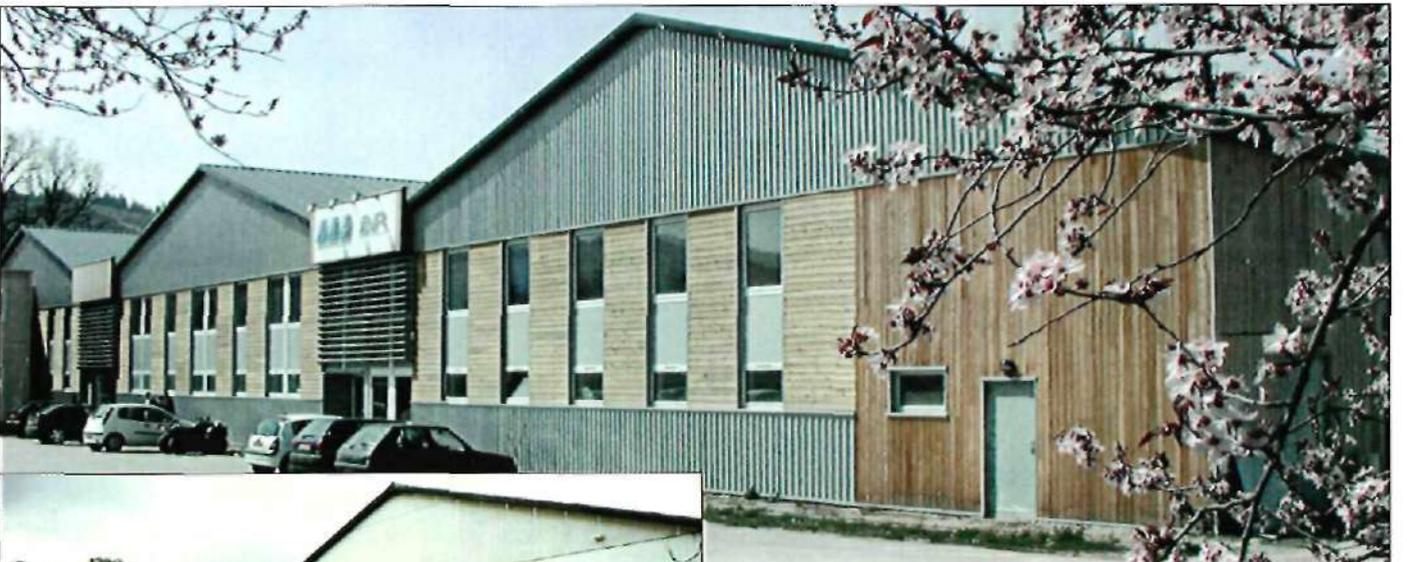
Fraize : Usine des Faulx



Plainfaing : Les Gravieres



Plainfaing : La Croix des Zelles



Fraize : Site Houot



Les carrières de la vallée du Merle

L'EPF Lorraine intervient actuellement sur le site des carrières de la vallée du Merle, d'une superficie de 310 hectares.

Alors que l'acquisition du site est prévue en 2004, l'EPF a missionné dès 2003 une équipe de maîtrise d'oeuvre qui a en charge de définir un plan de réaménagement d'ensemble ainsi que les travaux de requalification préalable qui seront menés dans le cadre de la politique de Traitement des Espaces Dégradés.

Il s'agit d'un site très complexe.

Sur 215 hectares, environ 120 millions de m³ de sable ont été extraits des carrières de Freyming-Merlebach pour remblayer les galeries de mine depuis le début du siècle. Une falaise de 80 m de haut sépare la France de l'Allemagne, avec un "col" en partie centrale. Un terril de 85 hectares domine de près de 100 m l'ensemble du site et est actuellement exploité par une entreprise qui recycle ses matériaux. Un deuxième terril, plus petit, est encore en constitution pour quelques années avec des matériaux provenant des exploitations sarroises. Les sites d'extraction de sable, en revanche, ont arrêté leurs activités depuis plusieurs années en même temps que l'arrêt de l'exploitation du charbon en "dressants".

Le projet envisagé sur le site est un vaste ensemble de loisirs comprenant un golf et un plan d'eau.

L'enjeu de cette opération consiste à concilier les contraintes liées à l'arrêt des sites (sécurisation), la mise en oeuvre d'un nouveau projet de développement (zone de loisirs) et la poursuite d'activités industrielles sur une partie du site (exploitation du terril).

Une première tranche de travaux de requalification de 2 000 000 € va être lancée en 2004.

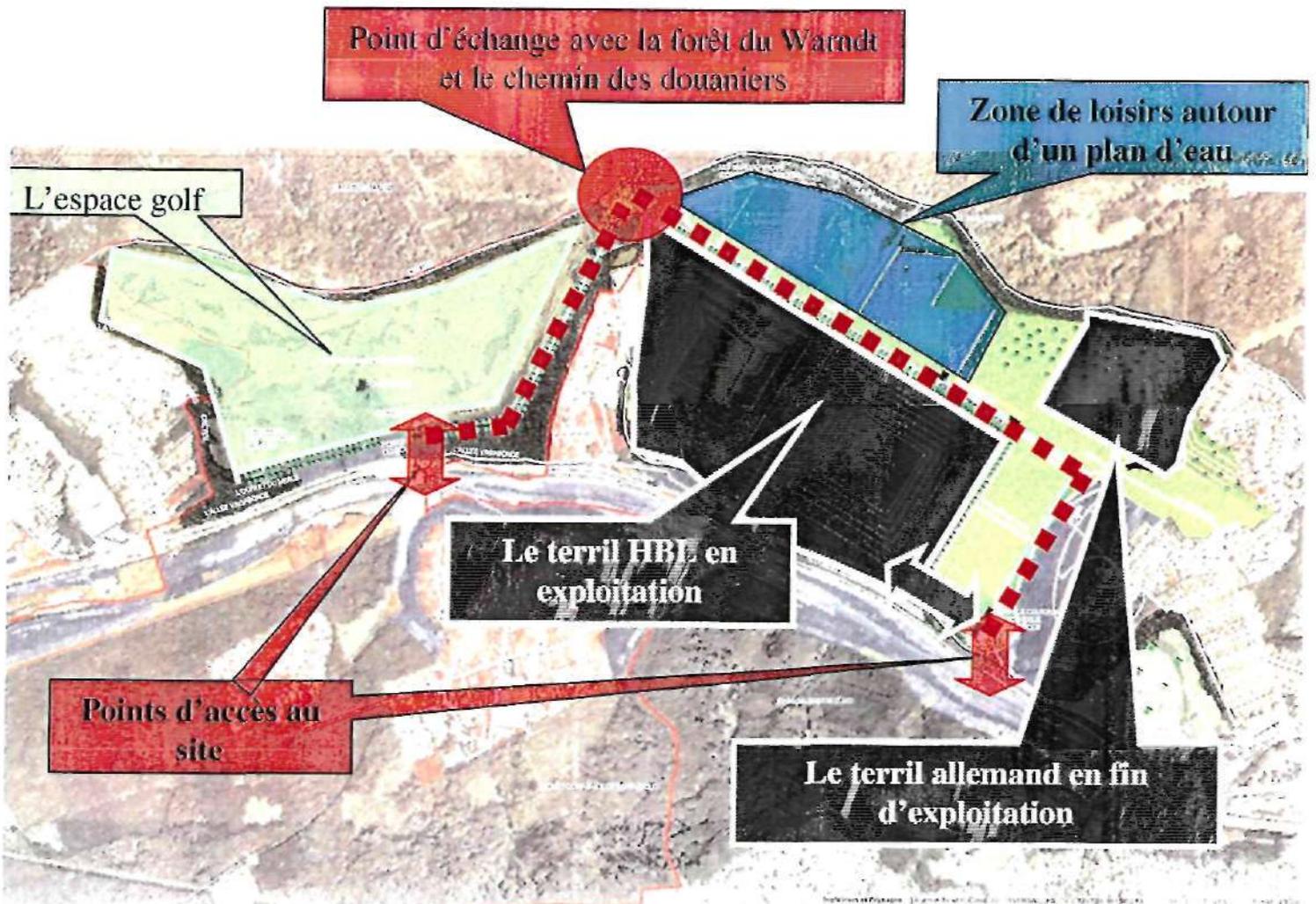


Terril et bassins Sainte Fontaine

Les carrières du Merle



Les caractéristiques principales du site



5 - Conversion des sites militaires

Le programme de conversion des sites militaires relevant du quatrième contrat de plan Etat/Région s'est poursuivi en 2003, en tenant compte de la difficulté pour l'Armée de procéder aux travaux préalables de dépollution pyrotechnique des sites.

Le financement de ces actions relève de crédits d'Etat, de la Région et de l'EPF Lorraine dont les montants accordés s'élèvent aujourd'hui à 7 126 106 €, soit 1521 137€ pour l'année 2003 correspondant à des versements du FRED (650 000 €) et du FNADT (871 137€).

Des travaux considérables ont été entrepris sur les grands sites de Toul - Ecrouves, Epinal et Verdun, le traitement des casernes Molitor et Manutention à Nancy, lié au projet de regroupement de trois écoles d'enseignement supérieur (projet Artem), a démarré effectivement. L'étude de reconversion de l'ancien aérodrome de Chambley est achevée.

Le tableau ci-dessous retrace le bilan financier de l'action "sites militaires" qui fait ressortir une dépense globale de 797 001 €.

OPERATIONS	ANNEE 2003				CUMUL AU 31.12.2003
	ETUDES	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
1 -Aire fiscalisée					
AGGLOMERATION DE NANCY	0	4 031	193	4 224	27 140
ECROUVES (Thouvenot/Polygone)	0	34 043	1 629	35 672	377 690
ECROUVES (SDIS)	0	149 748	7 164	156 912	562 365
CHAMBLEY (Base militaire)	53 308	17	2 551	55 875	55 875
NANCY (Caserne Molitor)	0	220 976	10 572	231 548	239 210
TOUL (Hôpital Gama)	0	14 539	696	15 235	16 470
TOUL (Caserne Dedon)	0	38 794	1 856	40 650	40 650
TOUL (Foncier)	0	0	0	0	54 699
METZ (Arsenal III)	14 125	0	676	14 800	14 800
RUSTROFF (Caserne Battesti)	0	511	24	535	535
GOLBEY (Caserne Haxo)	0	5 883	281	6 164	6 164
EPINAL (Magdeleine)	0	13 662	654	14 315	250 527
EPINAL (Caserne de Reffye)	0	15 263	730	15 993	18 057
EPINAL (Caserne de Courcy)	0	133 538	6 388	139 926	149 648
TOTAL 1	67 432	631 006	33 413	731 851	1 813 832
2 • Aire non fiscalisée					
VERDUN (Foncier)	0	0	0	0	42 300
VERDUN (Anselin)	0	0	24	24	165
VERDUN (Caserne Miribel - Quartier Driant)	0	46 640	4 109	50 749	196 669
VERDUN (Nouvelle Manutention)	0	1 027	49	1 076	1 076
MARVILLE (Aérodrome)	0	9 062	434	9 495	9 495
PHALSBOURG (Caserne Taillant)	0	0	0	0	1 614
PHALSBOURG (Ex-gendarmerie)	0	3 588	217	3 806	4 762
TOTAL 2	0	60 317	4 833	65 150	256 082
TOTAL GENERAL	67 432	691 323	38 246	797 001	2 069 914

Montant en euros.

Démolition de la caserne de Courcy à Epinal



L'ancien aérodrome de Chambley



La caserne Molitor à Nancy



Le Centre d'incendie et de secours à Ecrouves

6 - Traitement des sites et sols pollués

Une convention conclue entre l'Etat, la Région et l'EPF concerne la mise en œuvre du programme de traitement des sites et sols pollués. Il s'agit d'interventions sur des terrains pris en compte par l'EPF au titre du traitement des espaces dégradés qui permettent de débloquent des situations parfois complexes (liquidations judiciaires).

L'enveloppe affectée aux opérations localisées en aire fiscalisée se situe à hauteur de 204 329 € :

- dont 167 550 € de l'Etat, 7 356 € de la Région et 29 423 € de l'EPF.

S'y ajoutent les crédits prévus au titre du volet après-mines dans les bassins miniers nord lorrains, soit 337 412 € pris en compte :

- par l'Etat (276 678 €), la Région (12 147 €) et l'EPF (48 587 €).

Les dépenses de l'année 2003 détaillées ci-dessous, concernent :

- des études détaillées des risques de pollutions sur deux sites à Nancy (Alstom et Chaudronnerie lorraine), des études d'évaluation des pollutions sur l'ancienne fonderie à Ottange, le site de l'agglomération à Uckange,
- ainsi qu'à Rosselange, une opération d'évacuation d'un stock de pneus en vue de leur recyclage.

OPERATIONS	ANNEE 2003				CUMUL AU 31.12.2003
	ETUDES	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
1-Aire fiscalisée					
MAIZIERES-LES-METZ (La Robinette)	0	0	0	0	50 020
NANCY (chaudronnerie lorraine)	11 476	0	0	11 476	11476
NANCY (Alstom)	25 768	0	0	25 768	25 768
Frais divers	0	0	1 782	1 782	4 080
TOTAL 1	37 244	0	1 782	39 026	91 344
2 - Programme après-mines					
ROSSELANGE (Pneus)	45 448	0	0	45 448	45 448
OTTANGE (Fonderie)	1 794	0	0	1 794	1 794
UCKANGE (Agglomération)	5 956	0	0	5 956	5 956
Frais divers	0	0	2 545	2 545	2 545
TOTAL 2	53 198	0	2 545	55 743	55 743
TOTAL GENERAL	90 442	0	4 327	94 769	147 087

Montant en euros.

L'ancienne imprimerie Berger-Levrault à Nancy



Les anciens abattoirs de Nancy. Réhabilitation de la petite halle



Secteur des Tanneries à Nancy. Requalification du site pour une opération de logements

7 - Renouveau et recyclage urbain

Les dossiers retenus jusqu'à présent pour cette politique d'aménagement urbain, au titre du 4^{ème} CPER, financés pour partie par des crédits du Ministère de l'Équipement, sont des études portant sur la requalification de quatre sites localisés essentiellement dans le quartier Meurthe et canal à Nancy et l'achèvement des actions de retraitement du secteur des anciens abattoirs à Nancy.

Des actions plus importantes doivent être lancées sur Nancy (site Berger Levrault), Metz (ZAC de l'Amphithéâtre), Thionville (quartier rive droite), Sarreguemines (secteur gare).

Une dépense de 14 764 € a été comptabilisée à ce titre en 2003.

8 - Requalification urbaine hors bassin minier sidérurgique et ferrifère nord lorrain

Le financement du programme de requalification urbaine du bassin sidérurgique et ferrifère sud lorrain relevant du 4^{ème} CPER est assuré par l'État, la Région et l'EPF, ces crédits sont abondés par des contributions des collectivités intéressées.

Les dépenses de l'année, soit 92 502 €, qui s'ajoutent aux dépenses antérieures (1 748 €) ont permis de finaliser des études en cours sur le devenir du centre de la commune de Neuves-Maisons et le réaménagement du quartier gare/Saint Euchaire à Pompey.

D'autres actions sont poursuivies sur le bassin de Pompey, notamment la création d'un nouveau carrefour sur la RN 57 à Pompey au débouché du nouvel ouvrage franchissant les voies ferrées, le réaménagement du quartier des Mouettes, secteur sensible, au nord de Champigneulle.

III - OPERATIONS D'AMENAGEMENT

1 - Parc International d'activités des trois frontières

La clôture de la ZAC du PIA des trois frontières est prévue pour l'année 2004.

Les principales opérations sont achevées fin 2003. Les voiries ont été transférées au Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et à la commune de Mont-Saint-Martin, les réseaux d'assainissement au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération de Longwy. Les travaux de raccordement du réseau d'assainissement du secteur du faisceau à Mont-Saint-Martin au réseau du SIAAL, restent à réaliser. Les marchés exécutés en 2003 ne seront clos qu'en 2004 de même que le solde des comptes TVA spécifiques à l'opération.

Un compromis de vente de l'intégralité du patrimoine restant appartenir à l'EPF a été signé le 26 octobre 2003 prévoyant le transfert de jouissance de ces biens à la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy au 1^{er} janvier 2004. L'acte définitif de transfert patrimonial interviendra au cours de l'année 2004.

Les recettes encaissées au cours de l'exercice s'élèvent à 1 184 244 €, intégrant 680 703 € de participations publiques et 503 541 € de produits autres (commercialisation, gestion et divers), pour un montant cumulé de 32 922 116 €.

Les principales opérations réalisées dans l'année 2003 pour une dépense globale de 1 395 426 € (cf. tableau ci-dessous) ont porté sur :

- des travaux de terrassement dans le secteur de la Fosse aux loups, la réalisation du cheminement piétonnier entre la ZAC et la rue des victimes du nazisme à Longlaville,
- la mise en sécurité de l'ancienne chaudronnerie et l'aménagement de ses abords, la mise en place de buttes paysagères végétalisées et d'équipements de sécurité pour les parcelles inoccupées,
- l'achèvement des études sur le secteur du faisceau et le pôle de services, des travaux de réaménagement de l'ouvrage d'art rosières,
- l'entretien du site, espaces verts et bâtiments.

INTITULES	ANNEE 2003	CUMUL AU 31.12.2003
PREPARATION DE SITE	36 209	627 805
Action foncière	36 209	199 321
Mise à zéro	0	269 777
Etudes générales	0	158 707
AMENAGEMENT	391 243	25 206 112
Infrastructure générale	230 404	13 966 704
Conditions de site	12 679	567 335
Aménagement de plates-formes	71 650	6 720 793
Réseaux primaires	23 314	876 989
Viabilisation de plates-formes	53 196	3 074 291
TRAVAUX SUR BATIMENTS	37 981	1 334 890
Réhabilitation	0	899 362
Maintenance	37 981	435 528
CHARGES GENERALES	929 993	5 416 921
Frais forfaitaires	599 178	3 008 705
Charges d'exploitation	330 815	2 408 216
TOTAL	1 395 426	32 585 728

Montant en euros.

2 - Parc d'activités de Nancy - Pompey

L'EPF assure la maîtrise d'ouvrage du parc d'activités de Nancy-Pompey et des ouvrages d'infrastructures primaires.

Le financement de cette opération d'un montant global de 12 081 185 €, s'appuie sur :

- des financements de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, de la Communauté de communes du bassin de Pompey, de l'Europe, soit 6 447 395 €,
- ainsi que des recettes de gestion (628 887 €) et de commercialisation (5 004 903 €).

Les recettes encaissées au cours de l'exercice 2003 s'établissent à 171 675 €, correspondant pour 49 445 €, à une cession de terrain (21 a 62 ca) sur le site Eiffel destinée à l'implantation de la société SCI Partenaire et pour 122 230 €, à des produits de gestion (location des bâtiments et remboursements de charges).

Au titre des actions d'aménagement, l'année 2003 a été caractérisée par :

- la poursuite de la procédure de révision du PAZ de la ZAC d'une part, par modification du PLU de Pompey pour permettre l'extension de la zone réservée à l'implantation de petites unités industrielles sur le secteur Eiffel et le réaménagement de la partie sud en zone d'habitat et de services et d'autre part, par adaptation du PLU de Frouard en vue du développement de l'unité industrielle de DELIPAPIER sur le site de Ban-la-Dame.
- la définition du plan d'aménagement de la partie sud du site Eiffel,
- le lancement d'une étude sur le devenir du site "La nouvelle" dans l'hypothèse d'une extension du port de Frouard,
- l'engagement des travaux de construction du pont franchissant les voies ferrées SNCF pour relier le site Eiffel à la RN 57 au centre de Pompey,
- la réalisation des travaux de viabilisation avec la constitution du merlon paysager protégeant la partie sud du site Eiffel des nuisances sonores générées par le trafic ferroviaire,
- l'acquisition d'une parcelle sur EDF correspondant à un complément d'emprise nécessaire à la voie desservant le site de Ban-la-Dame.

Ainsi, les dépenses d'équipement et autres effectuées dans l'année s'élèvent globalement à 783 042 €, se décomposant conformément au tableau ci-après.

INTITULES	ANNEE 2003	CUMUL AU 31.12.2003
ACQUISITIONS FONCIERES	1 160	682 602
ETUDES	12 178	306 078
OUVRAGES PRIMAIRES	138 011	5 406 014
Pont sur la Meurthe	0	2 223 864
Pont sur la Moselle	0	2 279 496
Pont sur les voies SNCF	84 958	84 958
Frais divers	53 053	817 696
VOIRIES ET VIABILITES	144 256	4 294 803
Viabilités	106 078	3 776 824
Signalétique/Mobilier	0	97 821
Dépenses diverses	38 178	420 158
CHARGES GENERALES	487 437	1 882 018
Maintenance sur bâtiments	384 179	780 980
Charges gestion/entretien	50 179	334 492
Honoraires	53 079	766 546
TOTAL	783 042	12 571 515

Montant en euros.

3 - Parc logistique multimodal de Nancy - Remblaiement

Les travaux de remblaiement du parc logistique multimodal de Nancy sont désormais achevés. Un complément de traitement paysager sur la partie proche de l'ancien canal et du port public est par ailleurs en cours. Le financement de l'opération est couvert par des fonds en provenance de l'Etat, du Syndicat mixte pour la réalisation de la plate-forme et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle.

Les dépenses de l'année, soit 166 €, correspondent au paiement des impôts sur les terrains en attente de revente au Syndicat mixte et à la rémunération du mandataire du maître d'ouvrage (cf. tableau ci-dessous).

INTITULES	ANNEE 2003	CUMUL AU 31.12.2003
Travaux	0	2 080 779
Dépenses diverses	157	2 407
Honoraires	9	135 992
TOTAL	166	2 219 178

Montant en euros.

IV - OPERATIONS DIVERSES

1 - Indivision Solvay

L'EPF Lorraine, gérant de l'Indivision Solvay, constituée de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, des Villes de Nancy et Maxéville et de l'EPF a poursuivi en 2003 les opérations prévues sur le site des anciennes carrières de Maxéville et Champigneulles.

Le dispositif de sécurité de la carrière nord dont le Grand Nancy a confié la mise en oeuvre à l'EPF, par mandat du 8 juillet 2002, a été opérationnel en avril 2003. Après une période de test de six mois, l'accès au site est dorénavant bien maîtrisé. Ce dispositif sera donc prolongé jusqu'au 31 mars 2006.

Le projet d'implantation du futur établissement pénitentiaire, initialement envisagé sur la carrière nord, sera finalement réalisé sur la carrière sud, ce qui nécessite des adaptations concernant les autres projets en cours (création d'un terrain de sports et d'une aire d'accueil des gens du voyage notamment).

En ce qui concerne le bilan financier, les dépenses de l'année atteignent la somme de 178 859 € (frais de gestion courante, nettoyage du site, pose d'enrochements, maintenance des installations pour assurer la sécurité du site, frais de gardiennage, régularisation de TVA...).

Les recettes encaissées se montent à 106 618 € représentant les locations d'emprises de diverses activités (sportives, industrielles, ...), des produits de coupes de bois, des versements des indivisaires, une subvention de l'Etat.

A noter également la cession d'une emprise foncière de 8 ha 70 a 58 ca sur le territoire de Maxéville au profit de la SOLOREM, aménageur de la ZAC du parc d'activités Saint-Jacques II. La recette correspondante est reversée à chaque indivisaire au prorata de sa part respective.

2 - Etudes générales

Des études générales ou portant sur des thèmes fonciers particuliers sont confiées à l'EPF, subventionnées, pour la plupart, par les partenaires et co-financées, pour quelques-unes, par des participations de l'organisme sur ses fonds propres si leur champ d'application est dans l'aire fiscalisée.

Un coût global de 47 286 € a été mobilisé en 2003 pour ces dossiers.

En effet, l'EPF assure la maîtrise d'ouvrage des études foncières et techniques menées avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Nancéienne dans le cadre de la restructuration urbaine du quartier Est de la gare SNCF à Nancy et qui sont co-financées avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

L'organisme est également chargé, en association avec la DRE, de la maîtrise d'ouvrage de l'étude sur les plates-formes multimodales en Lorraine, co-financée par l'Etat, la Région lorraine et Réseau Ferré de France.

Une démarche d'étude portant **sur la** création d'un observatoire national des friches industrielles, outil de connaissance et de suivi de ces espaces, a été conduite, à la demande de la DATAR, en association avec les autres EPF d'état, la maîtrise d'ouvrage de cette mission étant assurée par l'EPF Lorraine, destinataire des crédits FNADT réservés à cette opération.

3 - Requalification urbaine du bassin sidérurgique et ferrifère et du bassin houiller

Une première opération à vocation urbaine dans le bassin sidérurgique et ferrifère, subventionnée dans le cadre du volet après-mines, a été lancée en 2003.

Les dépenses de l'année pour un montant de 1 359 € ont été affectées à une étude sur le secteur de Conflans-en-Jarnisy visant à permettre la requalification du centre de **la** commune.

CHAPITRE III - OPERATIONS SOUS MANDATS

Les opérations confiées à l'EPF par l'Etat et diverses collectivités, dans le cadre de conventions de mandat, **ont** mobilisé une dépense globale de 2 788 668 € en 2003 (cf. tableau ci-après). A ce titre, il mène des actions foncières, des études et des travaux, principalement sur le territoire fiscalisé.

1 - Actions foncières

Les actions foncières visent d'une part, la poursuite d'acquisitions d'immeubles dans le cadre du quatrième Programme d'Action Foncière de l'agglomération nancéenne et d'autre part, la gestion des réserves foncières de l'Etat sur les secteurs de Semécourt, Toul et Gondreville.

2 - Etudes

Les mandats d'études portent sur deux sites militaires, les anciens aérodromes de Chenevières et de Chambley. En effet, la Région lorraine a confié à l'EPF la réalisation de deux programmes d'études préalables à la mise en œuvre de projets de développement à vocation sportive et ludique.

Des études de requalification urbaine du quartier rive droite de la Moselle sont également conduites pour le compte de la ville de Thionville.

3 - Travaux

Les conventions de travaux concernent :

- comme mandataire de la ville de Forbach, la poursuite de l'opération de viabilisation de l'europarc sur Forbach nord,
- pour la ville de Thionville, l'achèvement de la démolition d'une partie des anciens abattoirs situés sur la rive droite de la Moselle,
- pour la ville de Champigneulle, la réhabilitation des espaces publics du quartier des Mouettes,
- pour la Communauté Urbaine du Grand Nancy, le programme de sécurisation des carrières nord du site Solvay à Maxéville,
- comme mandataire de l'Etat - Ministère de l'industrie, la démolition puis la requalification paysagère de la cité Curel à Moyeuve-Grande (cf. annexe 3).

RECAPITULATIF DES DEPENSES

OPERATIONS	ANNEE 2003	CUMUL AU 31.12.2003
1-ACTIONS FONCIERES		
SEMECOURT, TOUL, GONDREVILLE (réserves foncières)	13 720	1 434 311
AGGLOMERATION NANCY - P.A.F. N° 4 bis	285 390	2 687 222
TOTAL 1	299 110	4121 533
II- ETUDES		
CHENEVIERES - Pôle régional de sports mécaniques	64 118	66 250
CHAMBLEY - Parc aéronautique	8 106	8 106
THIONVILLE - Rive droite de la Moselle	3 955	3 955
TOTAL II	76 179	78 311
III- TRAVAUX		
THIONVILLE - Anciens abattoirs	70 642	242 059
FORBACH NORD - Europarc (1 ^{ère} tranche)	293	1 405 654
FORBACH NORD - Europarc (2 ^{ème} phase)	1 159 006	1 706 103
CHAMPIGNEULLES - Quartier des Mouettes	345 905	360 806
MAXEVILLE - Carrières Solvay	349 339	353 994
MOYEUVRE-GRANDE - Cité Curel	488 194	488 194
TOTAL III	2 413 379	4 556 810
TOTAL GENERAL	2 788 668	8 756 654

Montant en euros.

Démolition et requalification paysagère de la Cité Curel à Moyeuve-Grande

En 1998, apparaissent les premiers fontis dans la cité Curel à Moyeuve-Grande, une partie de la cité est aussitôt évacuée. Des études menées par la DRIRE de Lorraine identifient un premier périmètre où la population peut être maintenue après comblement des galeries de mines (ce qui fut fait en 2001) et un autre où aucune mesure technique pérenne ne peut assurer la stabilité des ouvrages miniers et par conséquent, la sécurité des personnes.

Une Déclaration d'Utilité Publique permet à l'Etat d'acquérir en 2001 la soixantaine de logements situés dans le périmètre non stabilisé (sur un total de 214 logements dans la cité) et d'évacuer les dernières familles concernées.

Une convention de mandat conclue en novembre 2002 entre la DRIRE de Lorraine et l'EPF Lorraine confie à l'Etablissement l'opération de démolition et de requalification paysagère du secteur évacué de la cité.

Début 2003, une équipe de maîtrise d'oeuvre est retenue par l'EPF Lorraine. Les études préliminaires mettent en évidence plusieurs contraintes : urbaine (intervention au coeur d'un quartier encore habité, dévoiement de réseaux nécessaire), minière (risques de fontis toujours possibles), topographique et de soutènement (terrain à flanc de coteau aménagé sous forme de terrasses avec remblais et murs de confortement). Différentes méthodes de démolition et plusieurs scénarios d'aménagement paysager qui tiennent compte de ces contraintes sont étudiés.

Le scénario retenu consiste à réaliser un espace paysager qui permet d'assurer une bonne intégration visuelle et fonctionnelle du site dans le tissu urbain de Moyeuve-Grande par un traitement paysager qualitatif et par la création d'une liaison piétonne sécurisée. Le montant total de l'opération est alors estimé à 1 500 000 € TTC.

Le programme des travaux comprend :

- la déconnexion et le dévoiement des réseaux en service,
- la dépose et l'évacuation des produits réglementés tels que l'amiante
- la démolition sélective des bâtiments,
- le consolidation des murs de soutènement par réemploi des gravois de démolition,
- la réalisation d'un cheminement piéton en béton armé,
- la plantation d'espèces végétales épineuses de qualité empêchant l'accès aux zones non sécurisées,
- la construction de deux belvédères.

Suite à ces phases d'études préliminaires et de maîtrise d'oeuvre, les travaux ont commencé en début d'automne 2003. La démolition des bâtiments s'est achevée en fin d'année 2003 pour laisser place aux travaux de traitement paysager du site.

Aujourd'hui, les travaux se poursuivent à un rythme soutenu et s'achèveront en automne 2004 par la fin des plantations.

MOYEUUVRE-GRANDE : Cité Curel

Rue Heurteaux : Démolition des bâtiments



Rue Heurteaux : Réalisation du cheminement piétonnier



Route de Joeuf : Avant démolition



Route de Joeuf : Après paysagement